



Tel : 03-88-38-10-24  
Fax : 03-88-38-06-87

# BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES N° 261

MAI 2012

## ANIMATIONS BIBLIOTHEQUE DE SOULTZ-LES-BAINS



# Cinéma

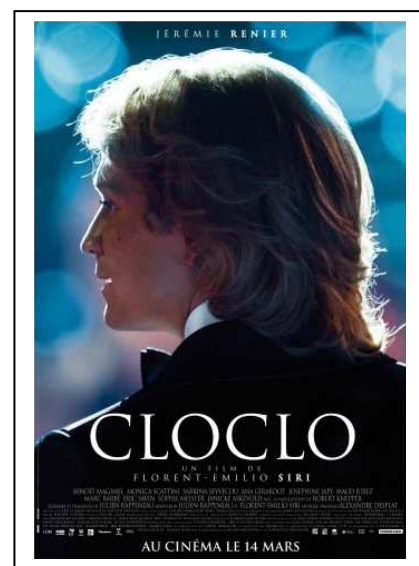
LE VENDREDI 25 MAI 2012 A 20H00

### CLOCLO

Cloclo, c'est le destin tragique d'une icône de la chanson française décédée à l'âge de 39 ans, qui plus de trente ans après sa disparition continue de fasciner. Star adulée et business man, bête de scène et pro du marketing avant l'heure, machine à tubes et patron de presse, mais aussi père de famille et homme à femmes...

Cloclo ou le portrait d'un homme complexe, multiple ; toujours pressé, profondément moderne et prêt à tout pour se faire aimer.

*Prix : 4€/Adultes et 3€/Enfants jusqu'à 16 ans*



### INSCRIPTION A L'ECOLE PRIMAIRE



Les parents désirant scolariser leur(s) enfant(s) né(s) en 2009 à la rentrée prochaine sont priés de se présenter à la Mairie de Sultz-les-Bains afin d'établir le certificat de pré-inscription nécessaire lors de l'inscription définitive qui aura lieu courant du 2<sup>ème</sup> trimestre à l'école.

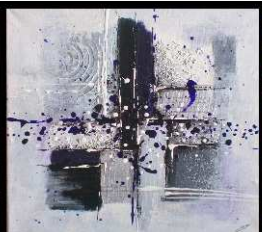
Afin de pouvoir réaliser cette pré-inscription, merci de venir aux horaires d'ouverture au public de la Mairie, muni de votre livret de famille.

**L'inscription à l'école aura lieu le vendredi 11 mai 2012 entre 16h00 et 18h00.**

# EXPOSITION à la BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Samedi 12 mai 2012  
Dimanche 13 mai 2012

BIJOUX, PEINTURES, BRODERIES



Née en 1986, Déborah CHRISTOPH est une jeune créatrice résidant à Martenheim. Aussi connue sous le pseudonyme "D.Borah", elle a démarré la peinture en 2008 et depuis ne cesse d'agiter ses pinceaux sur la toile à la découverte de nouvelles techniques. Ses préférences vont vers la réalisation de tableaux modernes et contemporains.

Mélanie MANGEL crée bracelets, boucles d'oreilles et autres bijoux en pâte polymère depuis deux années. Elle a présenté ses créations notamment au salon Talents à Molsheim l'an dernier et à Nordhouse à la période pascale. Son univers est coloré et plein de finesse.

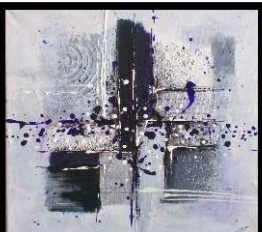
Championne de point de croix, Bernadette DROUIN excelle aussi dans la pratique de la peinture sur soie et confectionne écharpes et foulards très colorés. Elle présente ses oeuvres dans de nombreux marchés de la région et d'autres expositions en France.



# EXPOSITION à la BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Samedi 12 mai 2012  
Dimanche 13 mai 2012

BIJOUX, PEINTURES, BRODERIES



**Déborah CHRISTOPH, peintures**

**Mélanie MANGEL, bijoux**

**Bernadette DROUIN, broderies**

**Venez nombreux!**



## LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Nom / Prénom	Adresse	Téléphone
BURKHARDT Marie-Paule	1, rue des Saules	03.88.04.93.16
COQUELET Aurélie	2, rue de Strasbourg	06.83.78.13.42
DE SOUSA Virginie	12, rue de la République	09.50.43.67.00
DIEDERICHS Raymonde	16, rue de Saverne	03.88.38.66.41
GARNIER Véronique	6, rue de la République	03.88.04.92.98
GENTES Annette	4, Place Charles de Gaulle	03.88.38.70.02
GODENIR Marianne	32, rue du Fort	03.69.06.27.30
HECKER Marlyse	30, rue du Fort	03.88.38.34.37
MEYER Gabrielle	9, rue St Amand	06.71.61.11.59
OTT Sylvie	20, rue du Fort	03.88.38.58.20
PAQUOT Marie France	39, rue de Molsheim	03.88.38.38.57
REMOND Sylvie	1, rue de la Paix	03.88.38.36.94
RODRIGUES Marina	14, rue de Marker	06.32.40.74.37
VELTEN Géraldine	22A, rue du Fort	03.88.47.80.44



## LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Le relais d'Assistants Maternelles de la Communauté de Communes de la Région Molsheim-Mutzig « le Petit Nid » peut aussi vous aider dans les recherches d'une assistante maternelle.

« Le Petit Nid » est un lieu d'information, d'écoute, d'échange et d'accompagnement à l'attention des parents, mais aussi des assistantes maternelles.



Coordonnées du relais d'Assistants Maternelles :

Adresse : 2, route Ecospace - 67120 MOLSHEIM

Téléphone : 03.88.49.55.95 – Courriel : ram@cc-molsheim-mutzig.fr

## COLLECTE DE PAPIERS / PLASTIQUES :

La prochaine collecte des **vieux papiers** et des **plastiques** recyclables aura lieu :



**Le Mercredi 23 mai 2012  
dès 4 heures du matin**

Les objets en **plastique** doivent être mis dans les sacs plastique translucides jaunes distribués par le Select'om. Le papier doit être stocké dans les poubelles bleues. En cas de besoin supplémentaire en sacs, la mairie en met à votre disposition.

Pensez à sortir le papier et les plastiques la veille au soir et à les déposer dans un **endroit bien visible**.

## PORTES OUVERTES AU 44EME REGIMENT DE TRANSMISSION



Le 44<sup>ème</sup> Régiment de transmission organise sa traditionnelle journée Portes Ouvertes le :

**Dimanche 13 mai 2012 de 10h00 à 21h00  
à Mutzig**

Au programme de cette journée :

- Présentation de matériels
- Stand de Tir et Airsoft
- Jeux pour petits et grands
- Baptême d'hélicoptère
- Démonstrations diverses

Une restauration est possible sur place jusqu'à 22 heures.

A cette occasion, une équipe de militaire passera à Soultz-les-Bains pour vendre la brochure de la Journée portes ouvertes entre le 19 mars et 11 mai 2012.

## REPORT DE LA JOURNEE DES ASSOCIATIONS

Pour des raisons d'organisation, la journée des Associations de notre Commune programmée le **Dimanche 13 mai 2012 à la Salle des Fêtes** est **annulée et reportée** à une date ultérieure non-définie à ce jour.



## PLAN CANICULE



La loi du 30 juin 2004 « solidarité pour l'autonomie des personnes âgées » porte obligation aux communes de créer un registre des personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que des personnes handicapées, pour faciliter l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas de déclenchement par M. le Préfet du plan d'urgence dit « plan canicule ».

Toute personne désirant cette intervention peut demander son inscription sur ce registre en contactant la Mairie (Stéphane SCHAAL au 03 88 38 10 24). Un tiers peut également demander l'inscription d'un de ses proches.

Les personnes déjà inscrites sur ce registre veilleront à nous signaler tout changement dans les informations fournies.

**Propriétaire de votre logement, vous voulez réaliser des travaux de rénovation thermique pour bien vous chauffer tout en réduisant vos factures d'énergie ?**

**Vous cherchez des solutions simples ?**

Le Conseil Général a souhaité adhérer inscrire le PIG Rénov'Habitat dans le programme national « Habiter mieux » lancé par l'Agence Nationale de l'Habitat. Ce **programme de réhabilitation des logements du parc privé** a pour objet d'accompagner financièrement et techniquement les propriétaires qui engagent des travaux de rénovation thermique de leur logement de plus de 15 ans. Il est lancé dans le cadre du grand emprunt "investissements d'avenir".

### **Quels sont les travaux financés ?**

Les travaux visés par le programme « Habiter mieux » sont plus les travaux qui permettent de baisser spectaculairement la facture de chauffage, surtout si le logement est un bien mal isolé construit avant 1975.

Les travaux les plus efficaces concernent les travaux d'isolation des combles, le remplacement d'une chaudière ancienne, l'isolation des murs, même partielle, tout particulièrement ceux exposés au Nord. Ces travaux permettent de gagner en confort de vie, et très vite d'augmenter le pouvoir d'achat. L'amortissement se fait en général en 5 ans, voire moins pour les travaux les plus rentables.

D'autres travaux sont financés par le programme, comme les portes et les fenêtres : ceux-ci procurent du confort mais sont moins immédiatement rentables.

### **Quelles conditions ?**

Des subventions du Conseil Général, de l'agence nationale de l'habitat et une prime « Habiter mieux » sont accessibles aux propriétaires pour leur résidence principale sous réserve qu'ils réalisent des travaux permettant un gain énergétique de plus de 25%. La visite énergétique est prise en charge en totalité par le Conseil Général

Le montant des subventions peut faire l'objet d'une avance par Procivis Alsace au fur-et-à mesure de l'avancement du projet, pour permettre aux propriétaires de payer les travaux directement à l'achèvement et de ce fait, de profiter dès cet hiver, de l'effet des travaux entrepris.

Quelques conditions doivent être remplies : les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment, pour un montant de plus de 1 500 €. Ces travaux ne doivent pas avoir commencés à la date de dépôt du dossier de subvention et doivent débiter au plus tard dans l'année qui suit la demande de subvention.

### **Où se renseigner ?**

Des bureaux d'études sont missionnés gratuitement par le Conseil Général pour assister les propriétaires dans toutes les phases de leur projet, du choix des travaux à effectuer au dépôt de la demande de subvention, en passant par l'élaboration d'un plan de financement mobilisant toutes les aides mobilisables, par l'accompagnement à la recherche de devis.

Un bureau d'études est présent sur votre territoire, n'hésitez pas à le contacter par téléphone, par courriel ou à le rencontrer lors des nombreuses permanences organisées dans les communautés de communes (voir planning sur [www.bas-rhin.fr](http://www.bas-rhin.fr)):

**ARIM Alsace – Caroline Rung**  
13 rue du Faubourg de Saverne  
67069 STRASBOURG Cedex  
Tel : 03.88.10.25.64.  
Mail : [crung@domial.fr](mailto:crung@domial.fr)

## UN CONSEILLER EN ENERGIE POUR LES PARTICULIERS !



Eric GIRARD a pris ses fonctions le 10 avril dans les locaux du Pays Bruche Mossig Piémont à Mutzig.

Sa mission : donner un conseil gratuit et indépendant sur l'énergie dans votre logement pour...

- Connaître les subventions et soutiens techniques mobilisables pour votre projet
- Comparer les différents choix de chauffage ou d'isolation de manière objective
- Vous aider à décrypter les devis des professionnels, vos factures d'énergie, la réglementation, des données techniques...

Contact : 03 88 97 39 69, ou par courriel : [eric.girard@pays-bmp.fr](mailto:eric.girard@pays-bmp.fr)

Ce conseil est un service du Pays Bruche Mossig Piémont financé par l'ADEME et la Région Alsace.

Plus d'information sur : [www.pays-bmp.fr](http://www.pays-bmp.fr)



## VACCINATION

Les prochaines séances de vaccinations auront lieu à la mairie de Soultz-les-Bains aux dates suivantes :

- Jeudi 31 mai 2012 de 19h00 à 19h30
- Jeudi 14 juin 2012 de 19h00 à 19h30
- Jeudi 28 juin 2012 de 19h00 à 19h30

Une convocation sera envoyée aux personnes concernées selon les informations en notre possession. Cependant, même si vous n'avez pas reçu de convocation, vous pouvez vous présenter et bénéficier d'une vaccination gratuite. Les vaccins effectués sont les suivants : DTP (Diphtérie - Tétanos-Polio), TP (Tétanos-Polio), et T (Tétanos).



## FETE DE L'ECOLE DE SOULTZ-LES-BAINS



La fête de printemps de l'école de Soultz les Bains de l'année 2012 aura lieu le

**Samedi le 9 juin 2012 au hall des sports à partir de 17h**

Nous vous proposons cette année le spectacle habituel présenté par les élèves des trois classes (chants, danses, comptines...) suivi d'un repas froid.

La fiche d'inscription est jointe au présent bulletin communal.

## SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE

Déplacez-vous au sein  
de la Communauté de Communes comme vous le souhaitez !



### Pourquoi ce service ?

➔ L'objectif de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG est de permettre aux personnes ne disposant pas de moyens de transports personnels (*soit temporairement soit à titre permanent*) de se déplacer au sein de la Communauté de Communes pour :

- ✓ accéder aux services publics : hôpital, consultations médicales, services à la population, marchés, gares S.N.C.F., arrêts de bus...
- ✓ Ou tout simplement pour se rendre dans leurs familles, chez leurs amis.

### Pour qui ?

➔ Le service est **ouvert à toutes personnes** quel que soit l'âge et le motif du déplacement à l'exclusion des trajets scolaires et professionnels ou des trajets pris en charge par un organisme social (*la Sécurité Sociale ou le Pôle Emploi par exemple*)

*Les personnes à mobilité réduite, ont accès au transport à la demande dans les mêmes conditions.*

### Quels sont les horaires de fonctionnement ?

- les lundis, mardis, jeudis de 8h00 à 18h00
- les mercredis et vendredis de 8h00 à 21h00
- les samedis de 9h00 à 14h00

### Quel est le tarif ?

Tarif unique de 3,50 € le trajet : *un aller / retour = 7 €*

➔ 30 € le carnet de 10 tickets

*La différence entre le prix réel de la course et le prix que vous payez est prise en charge par la Communauté de Communes*

### Sur quel territoire ?

Pour tout déplacement à l'intérieur de la :

**Communauté de Communes de la Région  
de MOLSHEIM-MUTZIG**

avec le soutien du



## MARATHON DU VIGNOBLE DIMANCHE 3 JUIN 2012

C'est reparti ! Le prochain marathon du Vignoble d'Alsace se déroulera les 2 et 3 juin prochains. Il se compose d'un marathon, d'un semi-marathon, d'un relais, du 10 km et de nombreuses courses pour enfants.

Inscriptions et informations en ligne : [www.marathon-alsace.com](http://www.marathon-alsace.com)  
Renseignement : Office de Tourisme Intercommunal de Molsheim  
03-88-38-11-61

Le passage des coureurs dans le village est prévu entre 10 heures et 16 heures sur le parcours suivant :



- entrée par la RD275 en venant de Dangolsheim  
(stand de ravitaillement au niveau du cimetière le long de la route de Saverne)
- à partir du cimetière course sur le trottoir longeant la route de Saverne
- traversée de la route de Saverne au niveau de la rue du Presbytère  
(circulation alternée régulée par les bénévoles)
- passage par la Place Charles de Gaulle
- sortie vers Wolxheim par la RD45  
(la RD45 est interdite dans le sens Soultz les Bains –Wolxheim)

Merci aux nombreux bénévoles qui se sont déjà portés volontaires pour organiser le passage dans Soultz les Bains et à tous ceux qui s'associeront à cette manifestation.

La circulation dans la région de Molsheim sera, comme dans notre village, perturbée pour assurer en toute sécurité le bon déroulement de cette manifestation.





# LES ELECTIONS LEGISLATIVES

Les dates des échéances électorales pour 2012 ont été annoncées au conseil des ministres du mercredi 11 mai 2011:

- Elections Législatives                      dimanche 10 et 17 juin 2012



Les cartes électorales viennent d'être distribuées aux électeurs inscrits sur la liste électorale. Cependant, les fichiers des jeunes de 18 ans pouvant actuellement être incomplets, il est préférable que vous vous renseigniez en mairie, pour vérifier que vous êtes bien inscrit(e).

## LE VOTE PAR PROCURATION



Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous.

### **Qu'est ce qu'une procuration ?**

Voter par procuration signifie confier son vote pour le jour de l'élection à un autre électeur inscrit sur liste électorale de Sultz-les-Bains.

### **Etablir une procuration ?**

C'est le mandat qui la demande. Le mandataire n'a pas besoin d'être présent. La procuration peut concerner soit le 1er tour, soit le second, soit les deux tours de l'élection, soit toutes les élections à partir d'un délai maximal d'un an à compter de la demande de procuration.

### **Où faire établir sa procuration ?**

Pour le secteur de Molsheim, l'autorité localement habilitée à établir une procuration sera :

Gendarmerie Nationale  
29 route Ecospace  
67120 MOLLSHEIM  
Tél : 03 88 04 81 10

Tribunal d'Instance  
3 rue du Maréchal Kellermann  
67120 MOLLSHEIM  
Tél : 03 88 49 72 49

Les résidents à l'étranger s'adresseront au consulat ou à l'ambassade de France.

### **Quand doit-on faire établir une procuration ?**

Le plus tôt possible, à tout moment de l'année. En tout état de cause, la procuration doit être parvenue à la Mairie avant le jour du scrutin. Attention aux délais postaux, n'attendez pas le dernier moment.

### **Qui peut voter par procuration ?**

Plusieurs motifs peuvent justifier cette demande : obligations professionnelles, vacances, maladie, handicap, assistance à un malade, résidence dans une autre commune, détention,..)

### **Quels documents permettent la procuration ?**

Le mandant doit se présenter personnellement et être muni :

- d'une pièce d'identité ;
- d'une déclaration sur l'honneur précisant qu'il se trouve dans l'une des catégories énumérées ci-dessus. Cette déclaration est intégrée au formulaire (Cerfa n° 12668\*01 disponible sur place).

*Les officiers de police judiciaire compétents se déplacent à la demande écrite des personnes dont l'état de santé ou physique ne leur permet pas de se déplacer.*

### **Est-ce que la procuration est payante ?**

Non, une procuration est établie sans frais

# RAMASSAGE EXCEPTIONNEL DES DECHETS MENAGERS SPECIAUX

Conscient de la nécessité de collecter et traiter les déchets ménagers spéciaux (type peinture, solvants, etc.) dans le respect de l'environnement et de la réglementation en vigueur, le Select'om met en place une collecte spéciale pour ces produits de déchèterie.



Ces collectes à titre exceptionnelle pour l'année 2012 auront lieu les

**Samedi 9 juin 2012 et Samedi 17 novembre 2012**  
De 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 00  
**au Select'om de Molsheim**

Cette collecte est organisée selon les modalités suivantes :

- **La collecte n'aura lieu que cette journée**
- Les apports seront limités à 30 kg par foyer
- L'accès à cette prestation est **gratuit et exclusivement réservé aux particuliers.**

Les produits acceptés dans la limite de 30 kg par foyer sont :

- acides = acide batterie, sulfurique,....
- bases = soude, déboucheur, lessive alcaline,...
- jardinage = insecticides, herbicides, désherbant
- pâteux = colles, cires, vernis, graisses, peintures,...
- solvants = essence, solvant, révélateur, fixateur, produit de nettoyage, fuel, liquide de refroidissement, anti-rouille.

## **ATTENTION !!!!!**

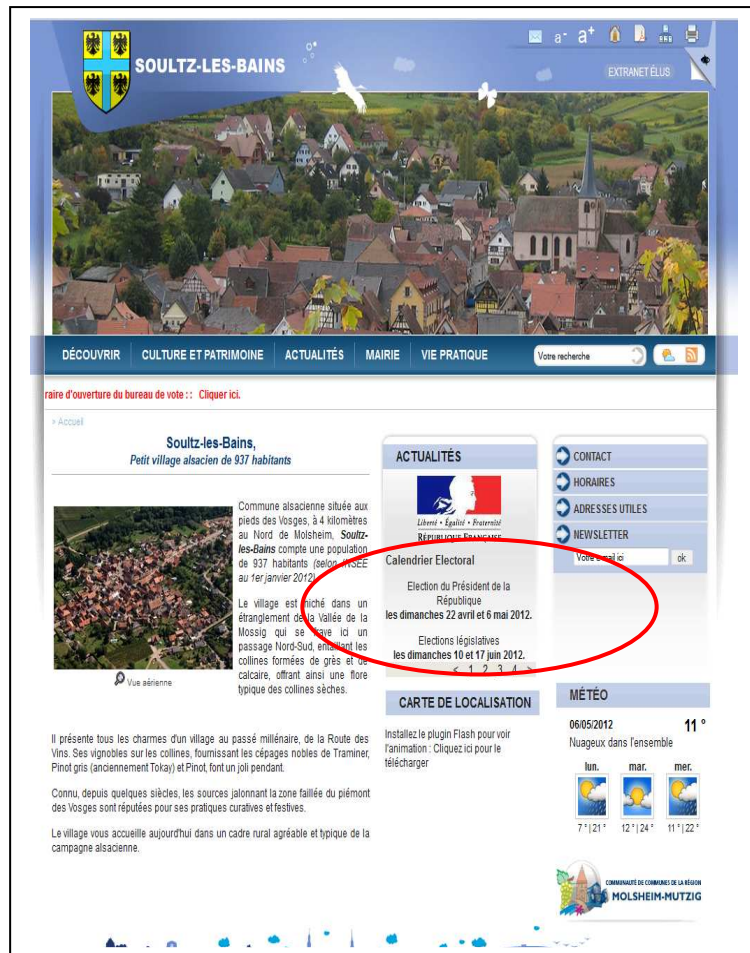
- ⇒ Les déchets d'amiante ne seront pas collectés. Cependant le Select'om est en mesure de vous indiquer les coordonnées d'entreprises locales capables de traiter ce type de déchet.
- ⇒ Les aérosols vides ne sont pas considérés comme des déchets dangereux
- ⇒ Les pneus : **UNIQUEMENT** les VL ( ni camionnettes, ni motos et ni vélos), déjantés et dans la limite de 4 pneus par foyer



## INSCRIPTION A LA NEWSLETTER

Pour connaître les dernières actualités la Commune de Sultz-les-Bains, vous pouvez vous inscrire sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <http://www.sultz-les-bains.fr>

En cliquant sur l'onglet :



Ainsi, vous aurez toutes les dernières infos (travaux, manifestations, communication urgente et autres informations...) directement sur votre boîte mail.

Ce système a été testé avec succès lors des élections présidentielles et a permis aux sultzois de connaître les résultats sans se déplacer en mairie.

Aussi, n'hésiter pas à vous inscrire

## DECLARATION D'IMPOT SUR LE REVENU 2012



La date limite de dépôt de la déclaration papier est fixée au jeudi 31 mai 2012 à minuit.

A compter du jeudi 26 avril 2012, les contribuables ont la possibilité de déclarer leur revenu sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Les contribuables ayant choisi de faire leur déclaration en ligne bénéficient d'un délai supplémentaire pour le faire, fixé au jeudi 21 juin 2012 à minuit

## INFO PREFECTURE - PIECES D'IDENTITE



La période estivale approchant, pensez à vérifier la validité de votre carte d'identité et/ou passeport **car les délais d'obtention sont de 3 à 4 semaines actuellement.**

### **Petit rappel :**

- Le renouvellement de la carte d'identité se fait en Mairie de Soultz-les-Bains.
- Pour le renouvellement des passeports, il faut vous adresser à la Mairie de **Molsheim**.

## ABSENCE DU SECRETAIRE DE MAIRIE

Le secrétaire de Mairie M. Stéphane SCHAAL est en formation du 29 mai au 6 juin 2012 inclus.

Aussi, la mairie sera fermée durant cette période.

Néanmoins, la Mairie sera exceptionnellement ouverte les mardis et vendredis soirs de 18h30 à 21h00 et les jours ouvrables de 7h30 à 9h00.

Vous pouvez également nous contacter par fax, par mail ou laisser un message sur le répondeur téléphonique.

 Le Maire,  
  
Guy SCHMITT

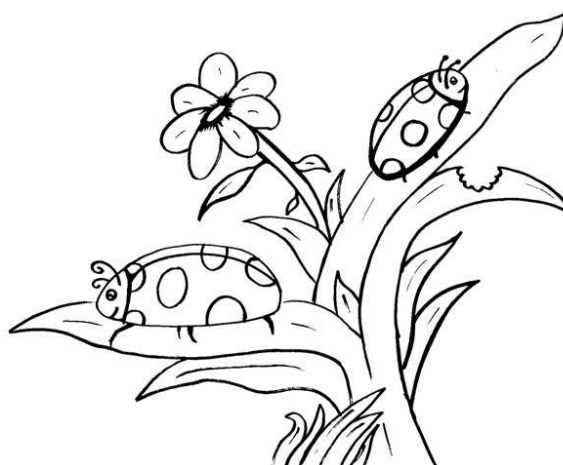
### **HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

#### **Permanence du Secrétariat**

*Lundi à vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00  
Mercredi : de 14 h 00 à 17 h 00*

#### **Permanence du Maire et des Adjointes**

*Mardi de 19 h 30 à 20 h 30  
Vendredi sur rendez-vous*





## LES BENNES DE COLLECTE

Pour les verres :  
**Chemin du moulin  
et à Biblenheim**

## COLLECTE des PAPIERS ET DES PLASTIQUES

- Mercredi 23 mai 2012
- Mercredi 27 juin 2012
- Mercredi 25 juillet 2012
- Mardi 21 août 2012
- Mercredi 26 septembre 2012
- Mercredi 24 octobre 2012
- Mercredi 28 novembre 2012
- Mercredi 19 décembre 2012

dès 4 heures du matin. Des sacs pour la collecte sont disponibles en Mairie.

## OBJETS ENCOMBRANTS

Pour une collecte à domicile et gratuite de vos objets réemployables, appelez **EMMAÛS** au 0800 600 215 (N° vert gratuit depuis un poste fixe), sinon veuillez contacter le **Select'om** au 03.88.47.92.20.

## DONS DU SANG (18 h 30 à 20 h 30)

- Mercredi 18 juillet 2012
- Lundi 8 octobre 2012

## SITE INTERNET

Consultez le site Internet de Soultz-les-Bains :  
[www.soultz-les-bains.fr](http://www.soultz-les-bains.fr)

Ecrivez-nous : [mairie@soultz-les-bains.fr](mailto:mairie@soultz-les-bains.fr)

## PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATIONS PREALABLES

(A : Accord – R : Refus – T : Accord Tacite)

Demandeur	Objet	Décision
Mme LEMMEL Marie Laure	Remplacement de la couverture 27, rue St Maurice	A : 28/03/2012
M. BRONNER Julien	Démolition de bâtiments 6, rue St Maurice	R : 12/04/2012
M. PFISTER Vincent	Réfection d'un mur de clôture 10, rue de l'Eglise	A : 12/04/2012
M. PFISTER Vincent	Remplacement d'une fenêtre 10, rue de l'Eglise	A : 16/04/2012
M. MATHALIN Eric M. BILDE Jacques	Modification du permis de construire 1, rue du Marker	A : 19/04/2012
M. PFISTER Vincent	Rénovation de la grange 10, rue de l'Eglise	A : 04/05/2012

## QUELQUES DATES A RETENIR :

- Samedi 12 mai et dimanche 13 mai 2012  
Exposition  
A la Bibliothèque
- Dimanche 13 mai 2012  
Portes Ouvertes au 44<sup>ème</sup> RT de Mutzig
- Vendredi 25 mai 2012 à 20h00  
Cinéma : « Cloclo »  
Au Hall des Sports
- Jeudi 31 mai 2012 à 19h30  
Vaccination  
A la Mairie
- Dimanche 3 juin 2012 à partir de 9h30  
Marathon du Vignoble  
Rue de Saverne – Place C. de Gaulle – Rue de  
Strasbourg
- Samedi 9 juin 2012  
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
Ramassage exceptionnel des déchets ménagers  
Au Sélect'om
- Samedi 9 juin 2012 à 17h00  
Fête de l'école  
Au Hall des Sports
- Dimanche 10 juin 2012 à partir de 8h00  
1<sup>er</sup> tour des Elections Législatives  
Salle du Conseil Municipal à la Mairie
- Jeudi 14 juin 2012 à 19h30  
Vaccination  
A la Mairie

## FETE DE PRINTEMPS

La fête de printemps de l'école de Sultz les Bains de l'année 2012 aura lieu samedi le 9 juin 2012 au hall des sports à partir de 17h. Nous vous proposons cette année le spectacle habituel présenté par les élèves des trois classes (chants, danses, comptines...) suivi d'un repas froid.

Le menu du repas élaboré par Mr Hahn est le suivant :

**Assiette gourmande, adulte ou enfant**

**Pain, café, dessert.**

⇒ **Service sur assiette**

au prix de **13€ pour les adultes, 6€50 pour les enfants.**

En sus : les boissons (au bar sur tickets consommations).

Pour nous permettre de nous organiser, veuillez réserver vos places au plus tard pour le **2 juin 2012** en retournant le talon joint avec le paiement dans la boîte aux lettres de l'école ou à la mairie de Sultz les Bains.

⇒ *Nous vous invitons à venir nombreux, amis, voisins, famille, soutenir et applaudir vos enfants, le bénéfice de la fête servant à financer une partie de la classe découverte organisée au printemps 2013.*

La Directrice



**Réservation, le 2 juin 2012 au plus tard**

**A déposer à l'école (boîte aux lettres) ou à la mairie**

13€ le repas adulte    6€50 le repas enfant

Nombre de repas adultes :  x 13 =  €

(assiette gourmande, pain, café, dessert)

Nombre de repas enfants :  x 6,50 =  €

(assiette gourmande enfant, pain, dessert)

Paiement joint :  € (total) par chèque à l'ordre de l'OCCE ou en espèces.

Nom/ prénom de la personne qui fait la réservation : .....

Date : .....

Signature : .....




## Association *La Soupe aux Jeux*

L'association La Soupe aux Jeux vous propose de partager un moment agréable et convivial autour du jeu de société, lors de soirées au cours desquelles nous mettons à disposition différents types de jeux.

Le premier jeudi de chaque mois, un animateur bénévole assure l'accueil à la salle polyvalente de Soultz-les-Bains à partir de 20h30. Il saura conseiller chacun et l'orienter vers les jeux adaptés à son profil, ainsi que lui faire découvrir de nouveaux jeux.



Pour plus d'information (notamment sur modalités d'adhésion et les dates précises des soirées) :

-  <http://lasoupeauxjeux.fr>
-  [association@lasoupeauxjeux.fr](mailto:association@lasoupeauxjeux.fr)
-  06.73.06.51.87 (Guillaume Oster)



*Les jeux de notre enfance, voire de celle de nos parents ou grands-parents (jeu de l'oie, Monopoly, petits chevaux, etc.), s'ils ont certainement encore de beaux jours devant eux, ont aujourd'hui trouvé une relève digne de ce nom, que nous proposons de vous faire découvrir !*

*Que vous aimiez la stratégie (construire une cathédrale, assiéger un château fort, revivre la 2ème Guerre Mondiale, etc.) ou la rigolade (chanter, dessiner, mimer, etc.), il y a forcément un jeu de société qui saura vous combler !*



**ECOLE  
DE  
SOULTZ LES BAINS**

**ADMISSIONS**

LES PARENTS DESIRANT SCOLARISER LEUR(S) ENFANT(S) NE(S) EN 2009 A LA RENTREE PROCHAINE SONT PRIES DE SE PRESENTER A LA SEANCE D'ADMISSION MUNIS DU LIVRET DE FAMILLE ET DU CARNET DE SANTE.

CETTE SEANCE AURA LIEU :

☛ **Vendredi le 11 mai 2012 de 16h à 18h**  
A L'ECOLE DES PINS, 8 RUE DU FORT A SOULTZ LES BAINS.

LES ADMISSIONS POUR LES ENFANTS NOUVEAUX ARRIVANTS DANS LE VILLAGE SE FERONT AU MEME MOMENT.

**IMPORTANT**

VEUILLEZ VOUS INSCRIRE PREALABLEMENT EN MAIRIE ET RECUPERER LE CERTIFICAT D'INSCRIPTION A PRESENTER A L'ADMISSION A L'ECOLE.

**ECOLE  
DE  
SOULTZ LES BAINS**